

Discours de Mr RABEMANANTSOA GEORGES,
Directeur de l'INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS
Lors de la sortie de promotion du 3^{ème} promotion de l'IFPA

Monsieur le Co-Président de la Transition ;

Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;

Madame le Président de la Cour Suprême ;

Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales à Madagascar ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration ;

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;

Monsieur le Bâtonnier Parrain de cette Promotion ;

Monsieur le Doyen de l'Université d'Antananarivo ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec joie que je vous accueille toutes et tous pour célébrer ensemble cette sortie de promotion 'ORIMBATO' c'est-à-dire construction en pierres. Cette année encore, le nom choisi par les élèves-avocats est fortement teinté de symbolisme.

Permettez-moi tout d'abord de saluer ici la présence de toutes les éminentes personnalités venues nous accompagner et nous soutenir dans cette célébration de l'excellence.

Je voudrais ensuite vous dire, à vous nouveaux diplômés qui allez embrasser la profession d'avocat demain, combien ce fut un honneur et un plaisir pour moi de vous avoir accompagné tout au long de l'année jusqu'à ce jour où nous vous accordons une place d'honneur.

Je vais vous demander de méditer les quelques propos que je vais invoquer.

À mon humble avis je suis convaincu que vous aurez un rôle essentiel à jouer dans un monde qui cherche sa voie et qui doute.

Face à un monde de doutes où l'homme, malgré le progrès et l'enseignement de l'histoire, ne maîtrise pas totalement son destin, la réponse à apporter est celle de la défense de toutes les causes qui ne soient pas contraires à votre conviction.

À cet égard, alors que nous commençons à voir poindre un tant soit peu un vent de démocratie nos concitoyens ont l'impression que les règles sont élaborées contre eux et qu'elles leur échappent. Souvent ces appréhensions sont justifiées, mais en tout état de

cause je suis convaincu que par la formation reçue à l'Institut vous allez participer à la dynamique d'un Etat de Droit.

Parlons à présent des réussites qui ont caractérisé ces trois années et le chemin parcouru.

Au préalable, la problématique de la création voire de l'existence de l'Ecole a suscité beaucoup de résistances qui heureusement s'estompent peu à peu aujourd'hui. Comme on dit : «la critique est aisée mais l'art est difficile». Il convient néanmoins de constater sur le terrain la réussite des soixante dix sept avocats issus des deux premières promotions. Soixante dix sept et bientôt une centaine avec vous, ces chiffres attestent en tout cas de la vitalité de l'Ecole et de la qualité de son enseignement.

Cette nouvelle génération d'avocat est quasi opérationnelle dès sa sortie de l'Ecole. Leur intégration au sein d'un Cabinet ne rencontre aucune difficulté. La performance et la qualité de service offertes à leurs Maîtres de stage, aux autres partenaires de justice en sont la preuve.

En ce sens, les moyens nécessaires ont été dégagés en faveur de la formation initiale, prioritaire pour le Barreau mais, également celle de la formation des stagiaires. L'Ecole a été durant ces trois années passées un laboratoire de bonnes pratiques. Il s'agit là d'une reconnaissance de l'IFPA comme acteur majeur dans le monde du droit.

De surcroît, il ne peut y avoir une place pour la démocratie sans une bonne Ecole de défense. Demain, ces futurs avocats vont rayonner et s'ancrent au cœur de la cité. En effet, des droits les plus élémentaires sont loin d'être préservés. Et le Barreau doit être suffisamment fier pour les soutenir de manière volontariste.

Concernant notre partenariat avec l'ENMG, l'envie d'avancer ensemble s'est renforcée considérablement. La mise en œuvre d'une pratique commune entre les deux établissements, dans le cadre de la formation initiale et continue, a remarquablement progressé. Le souci constant des deux directions est celui d'offrir une formation d'excellence aux acteurs principaux de la justice dans l'intérêt des justiciables. C'est chose faite. Les premières briques sont posées et les résultats sont tangibles.

Je ne vais pas oublier nos autres partenaires l'Union Européenne, la France en particulier pour leurs contributions sans répit dans le cadre de la mise en place d'un Etat de Droit. Enfin, l'Université d'Antananarivo qui a toujours répondu présente à notre sollicitation en mettant à notre disposition le personnel et la logistique nécessaires au bon déroulement de l'examen du CAPA et du concours d'entrée à l'IFPA.

Aujourd'hui, à l'heure où je tire le rideau, je voudrais rendre hommage aux pionniers, Messieurs les Conseillers CHAN FAH, ANDRIANAHAGA et RAZAFINARIVO aux efforts remarquables qu'ils ont déployés pour contribuer au démarrage de cette Ecole.

Je remercie plus particulièrement Mme le Conseiller Lydia RAKOTO, Responsable Pédagogique, sur l'importance de son apport, notamment pédagogique et humain.

À vous les aînés formateurs, je voudrais vous dire combien votre expérience a été et sera toujours précieuse.

La passion qui vous a animé, oui, la passion était indispensable pour entreprendre un tel chantier, je l'ai toujours partagée avec vous tous. L'enjeu aujourd'hui est d'assurer la continuité et la pérennisation de l'Ecole. Il existe déjà des pistes et quelques dispositifs intéressants et novateurs qui ont été mis en avant. Je me permettrai, au nom du nouveau

Directeur, de vous solliciter encore et toujours pour que l'œuvre commencée perdure. Sinon quel sens auraient les trois années passées à vos côtés ?

Monsieur le Bâtonnier, avec un regard extérieur permettez-moi, en toute confraternité, de dire tout haut le fond de ma pensée. Je pense que le travail de respect et d'égalité des chances pour l'accès à la profession doit s'intensifier. Pour ne pas dire « après Tananarive c'est le désert » l'essaimage dans les régions doit continuer. Je ne ferai jamais partie de ceux qui disent qu'il y a trop d'avocats aujourd'hui à Madagascar. La répartition des avocats au niveau national doit être équilibrée et diversifiée. Pour ma part, j'estime qu'au-delà des divergences, la diversité et la différence permettront l'émergence de nouveaux talents pour assurer la relève au sein du Barreau.

À vous, mes jeunes sœurs et frères, bâtisseurs de l'avenir, qui vous lancez sur ce chemin tortueux gardez vos rêves brûlants. Que vos talents puissent vous guider longtemps et vous aident à affronter les périodes difficiles. Votre talent acquis au sein de l'IFPA vous définit et nul ne peut vous l'ôter. Comme j'ai l'occasion de le dire souvent : faites, ensemble, en sorte que plus jamais on ne puisse dire « je ne peux rien faire », mais que chacun puisse dire : « j'ai fait ce que j'ai pu ». Je vous souhaite à toutes et à tous des années pleines de succès, de passion et d'enthousiasme. Bonne chance à tous.

Je conclurai en disant : que la Lumière de l'IFPA brillera toujours très haut si chacun de vous, de nous y apportons notre pierre et nos efforts continus. L'expérience acquise est certaine. L'avancée de l'Ecole est irréversible.

Je pars serein en étant convaincu que les fondations et la construction en pierre que nous avons ensemble posées permettront l'édification d'un grand édifice au service du Droit et de notre démocratie.

Je vous remercie de votre attention.

Directeur de l'IFPA

Mr GEORGES RABEMANTSOA